



Louer en résidence étudiante... sans être étudiant

Par **Dr Hessioh**, le **01/09/2015** à **14:50**

Bonjour à tous.
Pour des raisons professionnelles, je dois loger sur Lyon pendant la semaine.
Après quelques recherches, j'ai trouvé qu'un logement dans cette résidence étudiante était pour moi la bonne solution => <http://xxxxxx>
Problème : je ne suis plus étudiant depuis longtemps.
Savez vous si il me serai possible de louer quand même un logement ?
Merci d'avance :)

Par **amajuris**, le **01/09/2015** à **15:02**

bonjour,
seul le responsable de cette résidence étudiante peut répondre à cette question.
si le règlement intérieur précise que c'est réservé aux étudiants, vous n'y avez pas droit.
salutatio

Par **Lag0**, le **01/09/2015** à **15:11**

Bonjour,
C'est d'autant plus vrai si les seuls baux prévus dans cette résidence sont des baux spéciaux pour étudiant (9 mois non reconductibles).

Par **moisse**, le **01/09/2015** à **19:36**

C'est comme de résider à l'Hôtel Matignon sans être premier ministre.rnUn hôtel c'est un hôtel, et s'il refuse l'accueil il y aura refus de vente et discrimination.rnDès lors le patron, un certain F. Hollande, pourra être condamné au pénal.

Par **alterego**, le **01/09/2015 à 21:13**

Bonjour,rnrnEffectivement, seul le gestionnaire de la résidence est à même de vous répondre.rnrnAmusante et étrange question quand même. Ce ne sont pourtant pas les hôtels qui manquent à Lyon et à l'entour, dont plus d'un à prix raisonnable, même avec "des oursins dans les poches".rnrnRaisons professionnelles sous-entend rémunération que l'intéressé soit salarié ou à son compte.rnrnSi vous deviez travailler à Paris, je vous conseillerais l'Hôtel Beauvau. Ca vous dirait ou bien la peur de vous faire matraquer (au propre et au figuré) vous ferait réfléchir ?rnrnCordialement

Par **Lag0**, le **02/09/2015 à 07:42**

[citation]Ce ne sont pourtant pas les hôtels qui manquent à Lyon et à l'entour, dont plus d'un à prix raisonnable, même avec "des oursins dans les poches". [/citation]rnS'il est question de se loger un temps important (1 an ?), l'hôtel n'est pas toujours la meilleure solution. D'où certainement la recherche d'un meublé...

Par **amajuris**, le **02/09/2015 à 09:31**

bonjour,rnil existe la solution des apparthotel.rnsalutations